



FICHE THÉMATIQUE

L'ART DE CHOISIR LES MINISTRES SELON LOUIS XIV



Vase en porphyre, vers 1685.
Anonyme, Rome XVII^e siècle. MR 2838.
© Château de Versailles, Dist. RMN / © Jean-Marc Manai



« Il ne m'est pas aussi aisé de vous dire, mon fils, ce qu'il faut faire pour le choix de divers ministres. La fortune y a toujours, malgré nous, autant ou plus de part que la sagesse ; et dans cette part que la sagesse y peut prendre, le génie y peut beaucoup plus que le conseil.

Ni vous, ni moi, mon fils, n'irons pas chercher pour ces sortes d'emplois, ceux que l'éloignement ou leur obscurité dérobent à notre vue, quelque capacité qu'ils puissent avoir. Il faut par nécessité se déterminer sur un petit nombre que le hasard nous présente, c'est-à-dire qui se trouvent dans les charges, ou que leur naissance ou leur inclination ont attachés de plus près à nous.

[...] il n'était pas de mon intérêt de prendre des sujets d'une qualité plus éminente. Il fallait, avant

toutes choses, établir ma propre réputation, et faire connaître au public, par le rang même d'où je les prenais, que mon intention n'était pas de partager mon autorité avec eux. Il m'importait qu'ils ne conçussent pas eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plairait de leur donner : ce qui est difficile aux gens d'une grande naissance ; et ces précautions m'étaient tellement nécessaires, qu'avec cela même le monde fut assez longtemps à me bien connaître. »

Mémoires de Louis XIV, le métier de roi, présenté et annoté par Jean Longnon, Paris, Tallandier, collection « Relire l'histoire », 2001, « Mémoires pour l'année 1661 », Livre premier, p. 44 et 49

Mémoires de Louis XIV / Mémoires pour l'instruction du dauphin.

L'idée de ces *Mémoires* remonte au début du gouvernement personnel de Louis XIV. À l'instar des grands ministres des règnes précédents, le jeune roi souhaite laisser à la postérité un témoignage de son oeuvre politique. Il charge donc des personnes de confiance, parmi lesquelles Colbert, de consigner ses décisions et les événements marquants de son règne. Si des notes sont rassemblées à cet effet dès 1661, le travail de rédaction proprement dit ne débute qu'en 1668. Le dauphin est alors âgé de sept ans et Louis XIV, soucieux de le préparer à son futur métier de roi, confie à Périgny le soin d'écrire des *Instructions* pour servir à la formation politique de l'héritier du trône. En 1670, Périgny meurt et Pellisson lui succède comme secrétaire pour les *Instructions*. Même si le roi ne tient pas personnellement la plume, il suit de très près l'avancée du projet, fournissant des notes, dictant certains passages et apportant maintes corrections. Au printemps 1672, la guerre de Hollande suspend le travail de rédaction. Lorsqu'elle prend fin en 1679, le dauphin est devenu un homme. Le roi renonce donc à poursuivre l'oeuvre entreprise. Au final, les *Instructions* s'avèrent très incomplètes puisqu'elles ne couvrent que les années 1661, 1662, 1666, 1667 et 1668. Elles n'en reflètent pas moins la personnalité et les idées politiques du roi. Outre ce témoignage de première importance sur le règne de Louis XIV, figurent parmi les écrits publiés sous le titre de *Mémoires de Louis XIV* trois autres documents dignes d'intérêt : *Réflexions sur le métier de roi* (1679), *Instructions au duc d'Anjou* (1700) et *Projet de harangue* (rédigé probablement en 1710).